

PRÉSENTATION

CHEF D'ÉTABLISSEMENT : **Olivier SASSI** - CHEF D'ÉTABLISSEMENT ADJOINT : **Nina BAQUEY**
DIRECTEUR PÉDAGOGIQUE : **Olivier HOMEHR** - CONSEILLER PRINCIPAL D'ÉDUCATION : **Johan GIMENEZ**
ASSISTANTE DE DIRECTION : **Sandrine HOUSET**

■ HORAIRES ET ACCUEIL DES ÉLÈVES

Les cours se déroulent tous les jours de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30 au plus tard (selon l'emploi du temps), à l'exception du mercredi après-midi et du samedi. Les entrées et les sorties se font selon l'emploi du temps.

■ PROJETS DE CLASSE

Des sorties, des voyages pédagogiques, des projets d'intégration sont organisés tout au long du collège. Pour des raisons pédagogiques, tous les élèves sont tenus d'y participer. Une participation financière est à prévoir, en début d'année une provision de 30 € par élève est faite sur un porte monnaie en ligne.

■ ACCUEIL EN DEHORS DES COURS

Les salles d'études sont ouvertes, en accès libre, de 8h à 17h30. Les élèves restent sous la surveillance d'un personnel d'éducation.

■ ACCUEIL PERSONNALISÉ

Des projets d'accueil personnalisé sont mis en œuvre selon les besoins de l'élève (PAI, PAP, PPRE, PPS). Des référents pédagogiques et éducatifs assurent le suivi régulier des collégiens.

■ PRÉPARATION AUX EXAMENS

Dans le cadre du contrôle continu et de la préparation aux examens, des devoirs surveillés hebdomadaires obligatoires sont organisés et intégrés aux emplois du temps.

■ ANIMATION PASTORALE

Pour les élèves qui le désirent, une proposition de catéchèse est faite autour de 2 axes :

- 1) Des temps d'aumônerie inclus dans l'emploi du temps, 1 heure par semaine en petit groupe
- 2) Une pastorale sacramentelle : pour les élèves qui souhaitent se préparer à recevoir un sacrement (Baptême, Communion, Confirmation et Réconciliation), deux temps forts de catéchèse sont organisés dans l'année.

■ RESTAURATION

De la 6e à la 4e : les familles ont la possibilité de choisir entre une demi-pension de 4 jours (lundi, mardi, jeudi et vendredi) et l'externat. L'accès à la restauration se fait sur présentation de la carte magnétique. Les externes peuvent également déjeuner à Stanislas grâce à leur carte magnétique individuelle préalablement approvisionnée sur école directe, qui sera débitée d'un montant forfaitaire (8€ / repas).

En 3e : les collégiens ont accès à « Stan café » (comme les lycéens) : cette restauration de type « cafétéria » permet à chaque élève de composer son repas et de le régler au moyen de la carte préalablement approvisionnée. Les comptes sont crédités par les parents sur école directe et débités selon les consommations.

PRÉSENTATION

■ ÉQUIPEMENTS

- Classes équipées en informatique, vidéoprojection, sonorisation
- Accès au portail École Directe (site et application mobile) pour le suivi pédagogique, éducatif et administratif
- 3 salles informatiques, 9 laboratoires de sciences expérimentales
- 1 CDI, 1 salle de travail surveillée

■ INFORMATION ET ORIENTATION

- Des logiciels d'aide à l'orientation sur les formations post-baccalauréat sont à la disposition des lycéens et leurs familles.
- Des informations sur les voies de formation sont régulièrement proposées aux lycéens. La direction et l'équipe pédagogique du lycée sont à la disposition des parents et des élèves pour les conseils en orientation.

En complément du dispositif mis en place par l'établissement, des parents de l'APEL participent à l'animation du BDIO (Bureau d'Information et d'Orientation), en y accueillant les élèves de toutes les classes.

■ ATELIERS

De nombreux ateliers sont proposés, tels que le développement personnel, la gestion du stress, l'astronomie, le théâtre, la geek school, les échecs, la chorale, l'orchestre, etc... La liste complète et le descriptif sont en ligne. RETROUVEZ L'ENSEMBLE DES PROGRAMMES ET DES ACTIVITES COMPLEMENTAIRES SUR NOTRE SITE INTERNET.

■ INFORMATIONS FINANCIÈRES

Informations données à titre indicatif, des évolutions pouvant être pratiquées pour 2024-2025.

Frais de dossier : 40 € sera demandé lors de l'inscription définitive.

TARIFS 2023-2024 :

- 1) **Contribution annuelle : 1834 € (dont 250 € d'acompte au moment de l'inscription).** Cette contribution intègre la cotisation annuelle qui comprend : photo de classe, service médical, assurance individuelle accident, services régionaux et nationaux de l'enseignement catholique, carte d'identité scolaire, cotisation assurance du travail URSSAF, bulletins trimestriels, frais de correspondance.
- 2) **Restauration :**
De la 6^e à la 4^e : forfait sur 4 jours (lundi, mardi, jeudi et vendredi) 941 € / an.
Repas occasionnel à l'unité : 8 €
Pour les 3^e : cafétéria payée par carte débitable (recharge par internet).
- 3) **PAI :** pour les élèves bénéficiant d'un PAI alimentaire, l'externat surveillé est facturé 369 € / an.
- 4) **Réduction familles nombreuses :** la contribution des familles est réduite de 5% pour 3 enfants scolarités dans l'établissement, 10% pour 4 enfants et plus.
- 5) **Bourses :** Stanislas est habilité à recevoir les boursiers nationaux.
- 6) **Voyages et sorties :** une participation financière est demandée selon le projet.
- 7) **Casiers :** 27 € / an

OPTIONS

■ ENGAGEMENT ET ADMISSION

Les options sont un engagement de longue durée, le nombre de places y est limité.

Elles nécessitent :

- Une capacité de travail plus importante que celle, requise pour une classe dite « classique ».
- Pour les langues : une bonne prédisposition à l'apprentissage des langues étrangères et être prêt, si cela est proposé, à accepter un échange avec le pays dont la langue est étudiée.

L'admission dans ces classes est notifiée aux familles au plus tard au mois de mai. Dans certains cas, un test de langue est obligatoirement proposé aux élèves.

Le maintien des options lors du passage en classe supérieure est soumis à la décision de l'équipe pédagogique et la Direction, sur proposition du conseil de classe et après analyse des résultats, des aptitudes et de l'investissement de l'élève au cours de l'année.

■ CLASSE BILANGUE ANGLAIS / ITALIEN (1 CLASSE PAR NIVEAU DE COLLÈGE)

Cette option a pour objet de développer l'enseignement des langues pour les enfants qui, dès la 6e, semblent aptes et ont le désir d'apprendre une nouvelle langue.

Attention : cet enseignement n'est pas destiné à des enfants déjà bilingues et n'est pas cumulable avec d'autres options.

Les objectifs sont de :

- Permettre aux élèves de participer à des échanges avec l'Italie
- Favoriser l'enseignement de façon précoce de plusieurs langues
- Délivrer la mention européenne italienne au baccalauréat

Les élèves suivent un enseignement dans les 2 langues : Anglaise et Italienne, dès la classe de 6e.

Remarque : Il n'y a pas d'autre choix de LVB à effectuer en 5e, l'italien reste la LVB pour tout le collège et le lycée.

■ OPTION « ANGLAIS AVANCÉ » (1 OU 2 GROUPES PAR NIVEAU DE COLLÈGE)

Cette proposition s'adresse à des élèves qui ont suivi un enseignement d'anglais renforcé au primaire. Ces élèves peuvent également avoir suivi une scolarité en langue anglaise ou être issus d'une famille anglophone. Le volume horaire est identique à celui prévu par les textes officiels. L'admission dans ces groupes est soumise aux résultats du test corrigé et validé par l'équipe enseignante.

■ OPTION « ANGLAIS EUROPÉEN » (2 À 3 GROUPES PAR NIVEAU DE COLLÈGE)

Cette option a pour objectif de faire découvrir les aspects sociologiques, historiques et culturels des pays anglophones.

Cet enseignement se déroule sur une heure par semaine tout au long de l'année. Il se poursuit au lycée par l'ajout de la DNL (Discipline Non Linguistique) enseignée en anglais.

OPTIONS

■ CLASSE À HORAIRES AMÉNAGÉS (1 CLASSE PAR NIVEAU DE COLLÈGE)

Cette classe permet aux collégiens de pratiquer un sport ou une activité artistique de manière intensive, il existe une classe par niveau (6^e, 5^e, 4^e et 3^e).

Les élèves de cette classe suivent une scolarité normale, à l'exception des enseignements optionnels, toutes les heures de cours sont condensées sur 7 demi-journées au lieu de 9 (les lundis, mercredis et vendredis après-midi sont libres). La classe CHA ne peut pas accueillir d'élèves avec d'autres options.

Le niveau scolaire et la capacité d'organisation de l'élève doivent être compatibles avec une pratique sportive ou artistique intensive. Le dispositif est mis en place et validé par une convention avec des clubs et des associations partenaires qui s'engagent à placer les créneaux de l'activité dans les espaces de l'emploi du temps prévus à cet effet (en tenant compte de la durée du trajet aller et retour).

■ LATIN (À PARTIR DE LA 5^e)

Cette option a pour objet d'enrichir l'horizon linguistique, historique, culturel des élèves et de leur permettre, par cette ouverture, d'établir des liens avec d'autres langues et d'autres époques.

Les objectifs sont :

- Linguistiques : renforcer la maîtrise du français par une étude comparative avec le latin, s'entraîner à la mémorisation, à l'analyse et initier les élèves à la traduction et permettre une plus grande aisance dans l'expression orale et écrite
- Littéraires : rencontrer des textes variés du patrimoine mondial
- Historiques et culturels : découvrir les aspects d'une civilisation, les confronter à d'autres époques, les inscrire dans l'histoire pour comprendre leur influence